

Conseillers d'orientation-psychologues

Modalités de recrutement sur des postes vacants de directeurs de centre d'information et d'orientation - rentrée scolaire 2017

NOR : MENH1708544N

note de service n° 2017-052 du 20-3-2017

MENESR - DGRH B2-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; à la vice-rectrice de Mayotte et aux vice-recteurs de la Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie ; aux présidentes et présidents d'université ; aux présidentes et présidents, directrices et directeurs de grand établissement

Référence : note de service n° 2016-194 du 15-12-2016

La présente note a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles les postes restés vacants à l'issue des opérations du mouvement des directeurs de centre d'information et d'orientation (DCIO) titulaires pour la rentrée 2017 seront pourvus.

I. Orientations générales

Jusqu'à présent, les conseillers d'orientation-psychologues ayant atteint le 7^e échelon de leur grade pouvaient faire acte de candidature sur les postes restés vacants à l'issue des opérations du mouvement des DCIO, et être nommés dans le grade de DCIO, après l'établissement d'un tableau d'avancement. L'accès au grade de DCIO était subordonné à la prise de fonction d'un poste de direction de CIO.

Au titre de l'année 2017, et dans la perspective de la constitution du corps des psychologues de l'éducation nationale au 1^{er} septembre, il a été décidé, à titre exceptionnel, de ne pas établir de tableau d'avancement au grade de DCIO dans les conditions habituelles et de ne pas subordonner l'accès au grade de DCIO à la prise de fonction de directeur de centre d'information et d'orientation, conformément aux dispositions de la [note de service n° 2016-194 du 15 décembre 2016](#) ci-dessus référencée.

Compte-tenu de ce contexte, les postes restés vacants à l'issue des opérations du mouvement des DCIO pourront être pourvus par des conseillers d'orientation-psychologues, sans condition d'ancienneté dans le grade, selon un mouvement dit de « gré à gré » entre académies.

II. Publication des postes

La liste des postes demeurés vacants à l'issue de la CAPN du 3 février 2017 chargée d'examiner le mouvement des DCIO titulaires est annexée à la présente note.

III. Dépôt et transmission des candidatures

Les conseillers d'orientation-psychologues souhaitant postuler déposeront leur candidature auprès de l'académie dans laquelle se situe le poste, à l'aide de l'imprimé joint, y compris dans le cas où ils seraient déjà titulaires de cette académie. Les candidatures, accompagnées d'un CV, seront à

adresser par la voie hiérarchique et devront revêtir l'avis du recteur de l'académie d'exercice. Les candidats sont invités à classer par ordre de priorité leurs vœux d'affectation. Le dossier complet sera adressé au recteur de l'académie d'exercice, **au plus tard le jeudi 6 avril 2017**.

Les candidatures, revêtues de l'avis du recteur de l'académie d'exercice, seront envoyées au recteur de la (des) académie(s) demandée(s), **au plus tard le vendredi 28 avril 2017**.

IV. Examen des demandes par les académies

Les recteurs examinent toutes les demandes portant sur leur académie. Une commission académique, présidée par le recteur d'académie, sera chargée d'instruire les demandes et de conduire les entretiens avec les candidats. Dans ce cadre, devront notamment être pris en compte pour l'appréciation des dossiers : la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience professionnelle de chaque candidat, l'investissement professionnel et la motivation. L'examen des propositions de la commission sera inscrit à l'ordre du jour de la commission administrative académique compétente. Les recteurs transmettront ensuite l'ensemble du dossier (fiche de candidature et CV), revêtu de leur avis motivé à la DGRH (DGRH B2-2), par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : dcio2017@education.gouv.fr **au plus tard le lundi 15 mai 2017**.

Il est précisé qu'aucune affectation ne sera prononcée en dehors des vœux des candidats. Dans l'hypothèse où un candidat serait retenu sur plusieurs de ses vœux, l'affectation sera déterminée en fonction du rang de classement des vœux.

V. Mouvement interacadémique

Les résultats de ce mouvement seront présentés en CAPN. Les candidats retenus sur un poste qui ne relève pas de leur académie d'origine seront nommés à titre définitif dans la nouvelle académie. Le changement d'académie sera prononcé par la DGRH.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Annexe 1

Candidature à un poste de directeur de centre d'information et d'orientation (DCIO) - année scolaire 2017-2018

NOM :

Prénom :

Discipline :

Académie :

Adresse personnelle (indispensable) :

Téléphone :

Adresse mail :

Date de naissance :

Corps/Grade/Échelon :

Affectation actuelle (établissement /ville) :

Est candidat(e) pour le poste de :

Une fiche par poste

-
-
-
-
-

Expérience et motivation du (de la) candidat(e)

- Expérience professionnelle :

- Motivations :

Avis motivé du directeur de CIO, du responsable d'établissement ou du directeur académique des services de l'éducation nationale

Avis du recteur de l'académie demandée

Avis du recteur de l'académie d'exercice

Annexe 2

Postes restes vacants de directeur de CIO - rentrée scolaire 2017

Académie	Établissement	Code
AIX- MARSEILLE	CIO LA CIOTAT	0130185F
	CIO MARTIGUES	0130187H
	CIO MARSEILLE BELLE DE MAI MARSEILLE 3E	0130181B
AMIENS	CIO PERONNE	0800073V
BESANCON	CIO PONTARLIER	0250072T
	CIO LURE	0700046V
BORDEAUX	CIO BERGERAC	024 0058 H
	CIO PERIGUEUX	0240057G
	CIO PAUILLAC	0332336K
CAEN	CIO VIRE	0141631X
	CIO CHERBOURG-OCTEVILLE	0500098K
CRETEIL	CIO DE LOGNES	0772179A
GRENOBLE	CIO VALENCE	0260046J
LILLE	CIO SAINT OMER	0620203J
	CIO BRUAY LA BUISSIERE	0620207N
LYON	CIO BELLEY	0010057G
	CIO ROANNE	0420085P
	CIO SAINT-CHAMOND	0420082L
MONTPELLIER	CIO CASTELNAUDARY	0110843G
	CIO MENDE	0480020L

	CIO MONTPELLIER CENTRE	0340096V
NANCY-METZ	CIO SARREBOURG	0570133K
	CIO SAINT-DIE-DES-VOSGES	0880075D
NANTES	CIO CHOLET	0490787P
	CIO MAYENNE SUD LAVAL	0530802J
NICE	CIO DRAGUIGNAN	0830079K
	CIO MENTON	0061255G
ORLEANS-TOURS	CIO ISSOUDUN	0360047F
	CIO ROMORANTIN LANTHENAY	0410038U
	CIO MONTARGIS	0450082V
POITIERS	CIO COGNAC	0160052V
	CIO BRESSUIRE	0791045G
RENNES	CIO FOUGERES	0350894G
ROUEN	ANT CI FECAMP	0760154E
	CIO NEUFCHATEL EN BRAY	0761365W
TOULOUSE	CIO RODEZ	0120039C
	CIO MIRAIL TOULOUSE	0311723E
VERSAILLES	CIO VERSAILLES	0783025P
	CIO ARPAJON	0911351Z
	CIO GONESSE	0950976V